

# Enquête auprès des médecins sur le sujet des champs électromagnétiques dans la pratique médicale

Les médecins généralistes sont souvent les premières personnes contactées par les personnes présentant des problèmes de santé dus aux champs électromagnétiques (CEM). Le corps médical est donc pour l'OFSP tout à la fois un groupe cible et un partenaire privilégiés. Dans le cadre de la présente étude, il a été examiné, comment le corps médical est informé sur les champs électromagnétiques, comment il estime le risque sanitaire, quels sont ses expériences et besoins et comment il estime la protection de la population par les autorités.

Dans le cadre de cette étude une enquête par téléphone a été réalisée par l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne; 1500 médecins ont été contactés. Comme seuls 342 (28%) des 1500 médecins contactés ont participé à l'étude, l'enquête ne peut pas donner une image représentative de la manière dont l'ensemble du corps médical envisage la question des CEM. Les raisons du manque de participation à l'étude de la majeure partie du corps médical ne sont pas connues.

70% des participants disposent d'un titre universitaire en médecine générale et 24% en médecine interne, 46% disposant en outre d'un certificat d'aptitude en médecine complémentaire. Les considérations suivantes concernent toujours le sous-groupe des médecins ayant participé à l'enquête.

## DÉTERMINATION DU NIVEAU D'INFORMATION DU CORPS MÉDICAL

Seule une petite partie des médecins interrogés se considère comme bien à très bien informée au sujet des effets sur la santé. 75% des médecins interrogés ont exprimé un besoin d'information en la matière, principalement sur les effets exercés par les CEM sur la santé, sur le mode d'action ainsi que sur l'électrosensibilité. Comme sources d'informations possibles, ils ont cité les rapports de synthèse des ex-

perts internationaux, les pages Internet des autorités fédérales, des articles scientifiques et des cours de perfectionnement.

## ESTIMATION GÉNÉRALE DU RISQUE SANITAIRE

61% des médecins considèrent comme plausible que les CEM puissent causer des troubles de la santé, 27% ne voient pas une telle relation de cause à effet. Selon le corps médical, les maux les plus fréquents sont les maux de tête et les migraines, les troubles du sommeil et des symptômes non spécifiques. Les principales sources de rayonnement citées sont les stations de base pour la téléphonie mobile, les téléphones portables et les lignes à haute tension. Les symptômes et les sources de rayonnement cités correspondent dans leur majorité à ceux intervenant dans une enquête de l'OFSP réalisée en 2001.

## EVALUATION DE LA PROTECTION DE LA POPULATION PAR LES AUTORITÉS

A la question de savoir si les autorités répondent correctement à leurs obligations de protéger la population, une moitié des médecins a répondu par l'affirmative et l'autre par la négative. Ceux ayant répondu par la négative souhaiteraient plus de recherche et d'information, des valeurs limites plus sévères en ce qui

concerne l'environnement et des adaptations techniques des appareils.

## EXPÉRIENCES DU CORPS MÉDICAL

Les médecins ont été interrogés sur le dernier patient pour lequel les CEM ont été envisagés comme source des troubles de santé. 69% d'entre eux ont traité au moins un cas de ce type durant leur activité en cabinet. Dans 75% des cas, la relation entre CEM et troubles de la santé a été établie par le patient, dans 11% des cas par le médecin seul et dans 11% des cas par le médecin et le patient. Les symptômes les plus fréquents ont été les troubles du sommeil, les maux de tête, la fatigue et l'épuisement. Les sources pathogènes les plus souvent citées sont les antennes de téléphonie mobile, les lignes à haute tension ainsi que le fait de téléphoner avec un portable. La mise en relation de la source et des troubles est très différente selon qu'elle est effectuée par le patient ou le médecin. Les médecins considèrent que les troubles sont plutôt dus à des expositions locales provoquées par des appareils proches du corps, les patients, en revanche, citent en premier lieu les stations de téléphonie mobile, puis les lignes à haute tension. Comme thérapie ou mesure la plus importante, les médecins interrogés considèrent l'élimination des champs, puis le traitement des symptômes et des thérapies psychiatriques/psychosomatiques. Le taux de succès est estimé à environ 40% pour chaque thérapie ou mesure envisagée.

## BESOINS DU CORPS MÉDICAL

Au sein du corps médical règne une assez grande incertitude au sujet des CEM, les trois quarts des médecins interrogés souhaitant disposer de plus d'informations. Il existe également des incertitudes quant à l'évaluation de la plausibilité. En outre, moins de la moitié des médecins interrogés utilisent une démarche standard lors des consultations CEM. La majorité des médecins interrogés souhaite que l'OFSP

collecte et synthétise des informations pour les faire parvenir au corps médical sous une forme appropriée, par exemple par le biais du Bulletin de l'OFSP ou du Bulletin des médecins suisses. Environ la moitié des médecins interrogés trouve judicieuse l'idée d'un service d'information de médecine environnementale suprarégional concernant le traitement des patients dont les troubles de santé sont mis en relation avec les CEM.

### **DÉMARCHE ULTÉRIEURE DE L'OFSP**

L'OFSP considère la présente étude comme très utile. Sur la base des résultats, il s'engage à accomplir le travail d'information destiné au corps médical, dans le cadre des ressources à disposition. Cela concerne en premier lieu la transmission des connaissances au sujet d'effets potentiels sur la santé, l'accent portant spécifiquement sur les catégories potentiellement sensibles de la population. En outre, l'OFSP est très intéressé par un échange d'expériences avec le corps médical portant sur les mesures et les thérapies possibles. Il partage l'avis et l'expérience des médecins au sujet des sources locales et proches du corps, qui peuvent exercer une action sur la santé. L'OFSP continuera donc de suggérer et d'initier des programmes de recherche correspondants. ■

Office fédéral de la santé publique  
Unité de direction Protection des consommateurs  
Division Radioprotection  
Service technique et d'information sur les rayonnements non-ionisants  
Téléphone 031 323 02 54

#### **Informations supplémentaires**

[www.bag.admin.ch/strahlen/nonionisant/emf/f/](http://www.bag.admin.ch/strahlen/nonionisant/emf/f/)  
E-mail: [emf@bag.admin.ch](mailto:emf@bag.admin.ch)